



Communiqué n° 3 de l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS)

« Accueil des habitants et des familles aujourd'hui et demain... et protection de toutes et de tous ! »

Rennes, le 29 mai 2020.

Chères adhérentes et chers adhérents,
Chères équipes bénévoles et salariées,
Chers partenaires associatifs et institutionnels,

Depuis le lundi 11 mai 2020, première journée de déconfinement, notre association, comme tous les services et associations accueillant du public, a mis en place un « Protocole » à destination des équipes afin d'éviter la propagation du virus COVID 19, qui nous a conduit à prolonger le télétravail ou le « télébénévolat » chaque fois que cela est possible, mais aussi à poursuivre ou à reprendre progressivement nos missions principales sur site. Ces mesures sanitaires visent à protéger l'ensemble des salarié-e-s, ainsi que les bénévoles et les publics accueillis.

Ce protocole sanitaire exigeant et le plan de reprise d'activités qui en découle constituent un cadre global de références pour cette nouvelle période que nous avons démarrée avec confiance, volonté et optimisme ! Il a fait l'objet d'un travail de réflexion préalable de notre Comité de Direction. Il a été validé à l'unanimité par le Bureau de notre Association et a reçu un avis favorable du Comité Social et Économique. Enfin, il a reçu l'approbation de la Médecine du Travail (AST 35). En voici les grandes lignes au regard de nos missions principales :

Nos activités sur site et par période :

A partir du 14 mai :

- **Accueil physique le matin :** (écoute, information et orientation du public)
 - uniquement accueil commun ESC de Maurepas, Villejean, Ty-Blosne, Champs-Manceaux
 - accueil CS Cleunay et Carrefour 18
- **Accueil téléphonique** aux horaires habituels, indépendant de l'accueil physique.
- **Poursuite des actions solidaires et citoyennes mises en œuvre durant le confinement :**
 - confection et distribution de colis alimentaires (Épicerie sociale CS Ty-Blosne)
 - attribution de matériel informatique (en lien avec Envie 35 et le CCAS)
 - ateliers de confection de masques alternatifs à usage non sanitaire (CS Cleunay et Champs-Manceaux et autres Centres Sociaux volontaires)
 - confection et mise à disposition des colis « livres et jeux » (CS des Champs-Manceaux)
 - coordination du réseau de solidarité partenarial (CS Villejean)

A partir du 18 mai :

- **Accueil du jeune-enfant (3mois-3ans)** dans 3 haltes-garderies de l'ARCS sur réservation (capacité d'accueil de 10 enfants maximum) avec la présence de 3 professionnel-le-s :
 - Centre Social Carrefour 18
 - Centre Social de Maurepas
 - Centre Social de Villejean
- **Accompagnements individuels d'urgence** qui ne pourraient pas se traiter en télétravail. Uniquement sur rendez-vous, en après-midi.

A partir du 25 mai :

- **Aller vers les habitant.e.s les plus isolé.e.s** dans le quartier pour être à l'écoute, informer et orienter vers les services ou les ressources disponibles sur cette période.

A partir du 8 juin :

- **Accueil progressif des associations hébergées et des permanences** (hors CAF) qui organisent leur activité sur rendez-vous uniquement, afin de maîtriser le nombre de personnes qui se présenteraient à l'accueil.

A partir du 15 juin :

- **Accueil physique aux horaires habituels matin et après-midi** (sauf au siège social) :
 - uniquement accueil commun ESC de Maurepas, Villejean, Ty-Blosne, Champs-Manceaux
 - accueil CS Cleunay et Carrefour 18
- **Réouverture des rendez-vous et des permanences de la CAF** dans les locaux des Centres Sociaux.

Les mercredis 17 et 24 juin :

- **ALSH mercredi après-midi** pour les Centres Sociaux Ty-Blosne, Villejean et Carrefour 18.

A partir du 6 juillet :

- **ALSH vacances scolaires** pour tous les Centres Sociaux.
- **Sorties collectives, sorties familiales et mini-séjours.**

Nos autres missions se poursuivent à distance grâce aux différents outils de communication, qui peuvent encore faire défaut et révèlent à nouveau la fracture numérique encore bien présente pour bon nombre d'habitant.e-s et de familles. C'est pourquoi, nos équipes de travailleur·euse·s sociaux·ales et de la petite enfance, ainsi que les bénévoles des Centres Sociaux maintiennent les liens à distance dans le cadre de nos missions :

- **Accompagnement à la parentalité**
- **Accompagnement scolaire**
- **Accompagnement accès aux droits et vie quotidienne**
- **Apprentissage du français**
- **Accompagnement à l'usage des outils numériques**

Notre organisation, administrative, comptable, ressources humaines, communication, secrétariat, maintenance et gestion informatique, se poursuit en télétravail et sur site.

Ces différentes mesures organisationnelles, en limitant les risques d'affluence et de concentration des personnel·le·s, permettent de respecter les règles de distanciation physique (*terme préférable à l'expression « distanciation sociale » !*).

Nos actions d'accompagnement aux usages des outils numériques et à leur acquisition ; des besoins de première nécessité !

Le confinement a mis en avant les inégalités dans l'accès au numérique selon Jacques TOUBON. Le défenseur des droits a expliqué que 13 millions de personnes déclarent avoir des difficultés dans l'usage des outils numériques, devant les sénateurs qui l'auditionnaient.

Aussi, notre informaticienne publique a poursuivi son action depuis le début du confinement en réalisant :

- des accompagnements à distance en direction des parents dans le cadre du suivi pédagogique de leur enfants, des seniors pour le maintien des liens familiaux ;
- la distribution et l'aide à la prise en main d'ordinateurs en partenariat avec le CCAS et ENVIE 35;
- l'aide à la création d'un site internet « Les Centres Sociaux rennais restent avec vous » et la formation des professionnel·le·s à l'outil.

En cette période de déconfinement, l'action de l'informaticienne publique va s'adapter en respectant le protocole sanitaire en place. Un accompagnement sur site et au plus près des lieux d'habitation va reprendre début juin car les freins psychologiques, cognitifs et la barrière de la langue, rendent l'accompagnement à distance très compliqué.

Cet été, un atelier numérique mobile avec un triporteur sera mis en place grâce au financement de la Fondation AFNIC (*Association Française pour le Nommage Internet en Coopération*). Au programme, un accompagnement aux usages ainsi qu'à la réparation d'ordinateurs par l'informaticienne publique et un-e bénévole du réseau « inclusion numérique » de l'ARCS, en lien avec les actions « d'aller-vers » des Centres Sociaux et de nos partenaires.

Nos actions « d'aller vers », une priorité renforcée

Le 11 mai a été vécu comme un jour de délivrance par tous les habitant-e-s de notre pays, confiné-e-s chez eux, chez elles, pendant huit longues semaines. Pour d'autres, cette date est synonyme d'angoisse. Celle de sortir de son cocon protecteur qu'était devenu l'appartement. Pour certain-e-s il l'était déjà hélas. Solitude, isolement, peurs se sont renforcés, parfois aggravés ! Cette forme d'anxiété et de peur à un nom : « le syndrome de la cabane » (ou « de l'escargot ») en référence aux trappeurs qui vivaient des mois entiers reclus dans des cabanes sans contact humain. Leur retour à la civilisation était parfois douloureux. Il n'y a pas de profil type, même si on peut noter une prévalence chez les personnes déjà fragilisées psychiquement avant le confinement, chez les personnes qui traversent un épisode dépressif et chez les personnes isolées socialement.

Nous devons, professionnel-e-s, bénévoles, administrateurs-rices être vigilant-e-s pour aller vers toutes les personnes qui sont dans cet état post-confinement. Notre vigilance et celle de nos partenaires (bailleurs sociaux, CCAS, CDAS ...) devront se renforcer afin que « le monde d'après » ne soit plus aussi redoutable que le monde d'avant.

Nos perspectives pour cet été ...

Le Comité de Direction travaille sur « l'après 2 juin », notamment sur les périodes de vacances de juillet et d'août. En effet, il nous faudra prendre en compte les directives sanitaires nationales. Toutes nos activités (*accueils de loisirs sans hébergement, sorties à la journée, mini-camps, sorties familiales ...*) seront impactées par ces nouvelles directives gouvernementales.

En ces moments inédits, il est vrai que nos valeurs, *dignité humaine, solidarité, démocratie, accueil de toutes et de tous, pouvoir d'agir des habitant-e-s*, sont sérieusement chahutées. Cependant la mobilisation des équipes salarié-e-s, des bénévoles et de nos partenaires continue de permettre à l'ARCS de rester proche des habitant-e-s et des familles. Durant ces mois de confinement, de multiples gestes de solidarité ont permis de continuer, d'innover et de renforcer les coopérations.

Notre association, présente dans les quartiers les plus fragiles de notre métropole, continue d'agir pour une démocratie plus vivante et renouvelée dans laquelle les habitant-e-s ont toute leur place et peuvent continuer d'agir avec le soutien d'équipes professionnelles mobilisées et bienveillantes !

Les membres du Bureau de l'ARCS